

Infos travaux : impasse des rosiers

Depuis le 6 juillet, des travaux auront lieu Impasse des rosiers pour une durée de trois mois et demi. Nous vous invitons à prendre connaissance des phasages de stationnement lors des travaux. Un nouvel arrêté annonce des travaux du lundi 19 octobre jusqu'au mardi 10 novembre.



Après des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication, et de rénovation et d'enfouissement de l'éclairage public, des **travaux de création d'un parking**, avec gestion des eaux pluviales et de l'assainissement, de **création de trottoirs** et de **réfection de la chaussée** seront réalisés Impasse des rosiers.

Du **lundi 19 octobre au mardi 10 novembre de 8 heures à 18 heures** (sauf les week-ends): un arrêté municipal permet à l'entreprise COLAS de poursuivre des travaux. Cela impliquera un rétrécissement de la chaussée, une limitation à 30 km/h au droit du chantier, une déviation pour les piétons pourra être mis en place. Toutes les détails des travaux sont signalés sur l'arrêté.

Le chantier a déjà bien avancé avec différentes phases :

Phase 1 : du 6 juillet au 13 septembre, section entre l'avenue Roger Guichard jusqu'au n°2, inclus, création du parking, avec gestion des eaux pluviales et de l'assainissement, création de trottoirs et réalisation de la couche de roulement

Phase 2 : du 14 au 27 septembre, section entre le n°25 et l'impasse, mise en œuvre d'un caniveau de récupération des eaux de pluie

Phase 3 : du 27 septembre au 18 octobre, section entre le n°25 et la rue des charmilles, création de trottoirs et réalisation de la couche de roulement des phases 2 et 3



Infos pratiques

Du lundi 19 octobre au mardi 10 novembre

Impasse des rosiers

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Aurélien de la société COLAS au 06 60 39 81 52.

